

Commission de discipline
Procès verbal de réunion N° :26
Séance du 18 Mai 2015.

- *Mr Khader Larbi Président*
- *Mr. Belyazid Abdelwahab S/G*
- *Mr. Djebbar Ali Member*

Ordre du Jour:

- *Traitement des affaires (26^{eme} journée) seniors.*

Traitement des affaires

Affaire N° 123:

Rencontre CSS Stitten =/= CASB Boussemghoun du 12/05/2015 seniors (Match Retard).

Joueurs expulsés Cumul d'avertissements (Art 101) :

-Un (01) Match de suspension ferme pour chacun :

**Samghouni Mohamed lic 324 1424 (CASB).*

**Reguig Ahmed lic 325 516 (CSS).*

Affaire N° 124:

Rencontre CASB Bnoud =/= MSA Sidi Amar du 15/05/2015 seniors .

Partie non jouée.

-Après lecture de la feuille de match.

-Après lecture de rapport de l'arbitre.

-Après lecture de rapport de délégué.

-Attendu que l'arbitre de la rencontre signale le non déroulement de cette partie pour l'absence du club MSA Sidi Amar.

-Attendu que l'arbitre à donné le laps de temps Réglementaire.

-Attendu que l'arbitre en agissant ainsi à fait une juste application de la réglementation.

-Attendu que le club MSA Sidi Amar n'a présenté aucune justification quant à son absence à la rencontre.

Par ces motifs la commission décide article 61 du RGX de la FAF

Phase retour

-Match perdu par pénalité au club MSA Sidi Amar pour en attribuer le gain de match à CSAB Bnoud qui marque trois points et un score de 3/0.

-Défalcation de six (06) points au club MSA Sidi Amar .

-Quinze mille (15 000 DA) dinars d'amende au club MSA Sidi Amar.

Affaire N° 125:

Rencontre MCB Brezina =/= WAK El Bayadh du 15/05/2015 seniors.

Partie non jouée

-Après lecture de la feuille de match.

-Après lecture de rapport de l'arbitre.

-Après lecture de rapport de délégué.

-Attendu que l'arbitre de la rencontre signale le non déroulement de cette partie pour l'absence du club WAK El Bayadh.

-Attendu que l'arbitre à donné le laps de temps Réglementaire.

-Attendu que l'arbitre en agissant ainsi à fait une juste application de la réglementation.

-Attendu que le club WAK El Bayadh n'a présenté aucune justification quant à son absence à la rencontre.

Par ces motifs la commission décide article 61 du RGX de la FAF

Phase retour

-Match perdu par pénalité au club WAK El Bayadh pour en attribuer le gain de match à MCB Brezina qui marque trois points et un score de 3/0.

-Défalcation de six (06) points au club WAK El Bayadh.

-Quinze mille (15 000 DA) dinars d'amende au club WAK El Bayadh.

Affaire N° 126:

Rencontre CSS Stitten =/= JSK Brezina du 16/05/2015 seniors

Joueurs avertis :

-Bouzid Mohamed Hicham lic 325 101 (JSK)Anti Jeu.

-Benteraa Houdifa lic 325 506 (CSS) Anti Jeu.

-Salmi Mustapha lic 325 518 (CSS) Anti Jeu.

Statistique du 26ème Journée:

SANCTIONS	SENIORS	OBSERVATIONS
<i>Avertissement</i>	<i>03</i>	
<i>Expulsion</i>	<i>00</i>	
<i>Notification</i>	<i>04</i>	
<i>Amende</i>	<i>30 000</i>	

Président: L.Khader

Secrétaire: A . Belyazid